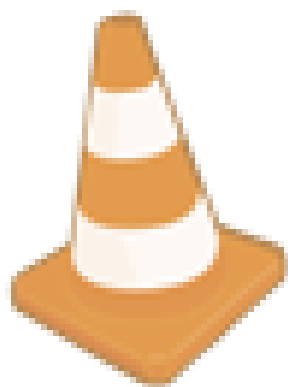


<http://www.denney.fr/spip.php?article793>

L'aide précieuse des subventions

- Travaux - Réalisations et projets -



Date de mise en ligne : mardi 5 juin 2012

Copyright © Commune de Denney - Tous droits réservés

Les nouvelles réalisations à entreprendre au sein de notre village sont discutées et validées au sein de la "Commission Travaux".

Elles sont ensuite inscrites au budget et votées par le Conseil Municipal.

En 2012, des besoins urgents grèvent considérablement le budget de notre commune et demandent une réactivité immédiate.

Cette année, pour trois d'entre eux il a été décidé d'établir des demandes de subvention :

- ▶ La réfection du pont, rue Courtot, les portées ferraille qui le maintenaient étaient rongés par la rouille. Il devenait dangereux d'y circuler.

Coût de l'opération **27 500Euros** HT. L'écoute de notre Député a fait que 40% de la somme a été subventionnée.

- ▶ Les volets bois de la mairie qui menacent de tomber.
24 paires de volets à remplacer pour un coût de **17 957Euros** HT. Notre Sénateur a décliné notre demande et alloue 0Euros à Denney pour cette réalisation, "Vu le nombre extrêmement élevé de dossiers qui lui sont parvenus".
- ▶ La sécurité de nos habitants qui demandent à ce que nous posions des panneaux de signalisation supplémentaires et des barrières, afin de les protéger des véhicules qui montent sur des trottoirs empreintés par les enfants à la sortie de l'école.
Comportement irresponsable pour ne pas rouler sur les "gendarmes couchés" du milieu de voie qui sont censés faire ralentir ces automobilistes indéclicats.
Coût de l'opération : renforcement de la sécurité par achat de panneaux et de barrières **364Euros** HT.

Demande de subvention de **146Euros** HT déposée auprès du Conseil Général pour la sécurisation des routes. Il nous a été répondu que la baisse de l'enveloppe mise à sa disposition, ne permet pas au CG de nous octroyer cette somme.

Bien que nous gérions les dépenses "en bon père de famille", toute subvention non obtenue est une charge supplémentaire pour une commune dite petite.

Je tenais à dire à ces Décideurs, élus ou fonctionnaires, que dans notre village, la majorité des Elus s'impliquent dans les réunions, mais avant tout sur le terrain.

Ils analysent, décident au nom des habitants mais surtout, de part leurs expériences, démontent, réparent, reconstruisent, peignent, nettoient, assurent le suivi des chantiers tout au long de l'année, pour minimiser les coûts des réalisations à faire au sein de notre commune.

Une aide si minime soit-elle nous permet de répondre au mieux à l'urgence des situations et à l'attente des habitants.

Marie-Claire Debuisson
Adjointe en charge des travaux.